

Autorisation de droit à l'image pour un mineur

Je soussigné(e) (nom et prénom), accorde à L'association TENNIS CLUB LES DEUX TOURS dont le siège social est situé 20 rue des Tilleuls 68240 KAYSERSBERG et représentée par son président, la permission de publier les vidéos et/ou les photographies que vous avez prises de :

..... (nom de l'enfant)

Ces images prises lors des manifestations du club et de nos partenaires seront exploitées dans le cadre de la mise à jour du site du club et/ou dans les différentes publications des bulletins municipaux et relations avec la presse écrite.

Je prends note que je peux interrompre à tout moment la publication de photographies sur simple demande adressée par courriel à tc2t@orange.fr. Cette autorisation est valable durant toute la durée de l'adhésion avec renouvellement tacite.

Je déclare être le parent ou le tuteur légal du mineur nommé ci-dessus, et avoir l'autorité légale de signer cette autorisation en son nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette autorisation.

Le

Le

Signature

Pour le Club.
Le Président

L'informatique doit respecter l'identité humaine, les droits de l'homme, la vie privée et les libertés

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétaire général, responsable de la gestion des membres du TC2T.

Signature du membre
avec Mention manuscrite « Lu et Approuvé »